Burundi : "certaine situation chaotique" dans l'enseignement paramédical privé

@rib News, 27/12/2017 â€“ Source Xinhua Burundi : vers l'harmonisation des frais scolaires Ã payer dans les filiÃ¨res publiques et privÃ©es de l'enseignement paramÃ©dical Le gouvernement burundais du prÃ©sident Pierre Nkurunziza vient de statuer sur une "certaine situation chaotique" qui prÃ©valait dans certaines filiÃ¨res privÃ©es de l'enseignement paramÃ©dical dans le pays en optant dorÃ©navant pour la mise sur pied d'une ordonnance "harmonisÃ©e" des frais scolaires Ã payer dans toutes les Ã©coles paramÃ©dicales burundaises, aussi bien publiques que privÃ©es.Â [PhotoÂ : Ecole paramÃ©dicale Saint-Michel, salle de dÃ©monstrations]

Cette annonce a Ã©tÃ© faite mardi lors d'un point de presse par le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral et porte-parole du gouvernement burundais, Philippe Nzobonariba. M. Nzobonariba a indiquÃ© qu'initialement, dans un souci de promouvoir l'accÃ¨s sanitaire aux diverses couches de la population burundaise, le gouvernement avait autorisÃ© aux promoteurs voulant soutenir cette vision, d'implanter des Ã©coles paramÃ©dicales privÃ©es Ã travers le pays. Toutefois, a-t-il fait remarquer, ces Ã©coles paramÃ©dicales privÃ©es ainsi ouvertes, se sont heurtÃ©es, dans leur fonctionnement au quotidien, d'abord Ã des problÃ¨mes d'ordre financier dus notamment aux coÃ»ts exorbitants des Ã©quipements et matÃ©riels didactiques ; et, ensuite, Ã la raretÃ© du personnel enseignant pour certains cours. "Cette situation a conduit ces Ã©coles privÃ©es paramÃ©dicales Ã exploiter le vide juridique existant, en haussant toujours le minerval et autres frais et contributions comme bon le leur semblait; entraÃ®nant ainsi des rÃ©percussions nÃ©gatives sur la santÃ© financiÃ¨re des mÃ©nages, parce que la rÃ©glementation existante en matiÃ¨re de frais scolaires concernait jusque maintenant les Ã©coles relevant du secteur public", a-t-il poursuivi. M. Nzobonariba a soulignÃ© que "pour couper court au dÃ©sordre" qui prÃ©valait sur le paiement de ces frais scolaires dans le secteur paramÃ©dical privÃ©, le ministÃ¨re burundais de la SantÃ© publique vient d'Ã©laborer un projet de loi qui rÃ©gira dÃ©sormais "le paiement des frais scolaires et autres contributions" dans toutes les Ã©coles paramÃ©dicales burundaises publiques et privÃ©es.Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});